



Le Reynard à l'horizon 2010

Le foyer occupationnel "Le Reynard" est un foyer de vie agréé pour accueillir en hébergement, en accueil temporaire de jour et en hébergement des hommes et des femmes souffrant de handicaps mentaux entraînant notamment des troubles de la relation et de l'apprentissage.

Marie KRICHI-FUMEY, Directrice

1, Rue du port - BP 3 ☎ 04 74 56 10 30
69420 Ampuis 📠 04 74 56 13 22

lereynard@adsea69.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

□ L'Établissement

Créé en 1968, "Le Reynard", précédemment IMPro, a vu son agrément modifié en 1996 pour évoluer en foyer de vie, foyer occupationnel.

L'établissement est organisé sur deux sites.

Sur le bourg d'Ampuis, (69), le bâtiment principal permet d'héberger un internat continu, 28 hommes et femmes sur trois unités de vie.

Un second bâtiment regroupe le secteur administratif et les ateliers techniques et créatifs.

Sur la ville de Condrieu (69) : onze résidents sont accueillis dans deux maisons intégrées à un lotissement..

Le recrutement est réservé en majorité à des adultes hommes et femmes, originaire du Rhône, toutefois l'accueil temporaire est plus largement ouvert.

□ Son Fonctionnement

Sur l'hébergement, chaque unité de vie propose un projet de groupe différent. Les équipes sont à même d'accompagner les résidents dans des actions individuelles et groupales.

En journée, le REYNARD s'organise autour de temps d'atelier qui sont proposés à l'ensemble des résidents, du lundi au vendredi. Les ateliers sont des lieux de socialisation, des lieux de relation au sein de groupes. Ce sont également des espaces d'expériences, que chaque résidents peut investir à sa mesure et à son rythme à partir d'accompagnement technique spécialisé.

Le projet d'établissement permet aux professionnels de partager, un certain nombre de repères et de conduites de bonnes pratiques.

Une place d'accueil temporaire en hébergement et 3 places d'accueil temporaire de jour offrent à des personnes extérieures à l'établissement la possibilité d'un séjour de rupture, d'un hébergement de secours en cas de situation familiale difficile, d'un séjour d'adaptation en vue d'un placement, d'un apprentissage technique...

L'établissement est financé par le Conseil Général du Rhône.



□ L'équipe

45 professionnels, représentant 39 équivalents temps pleins accompagnent au quotidien les personnes handicapées accueillies. Ces personnels travaillent au sein d'une équipe pluridisciplinaire impliquée dans la continuité de ses interventions.

L'équipe pluridisciplinaire est composée :

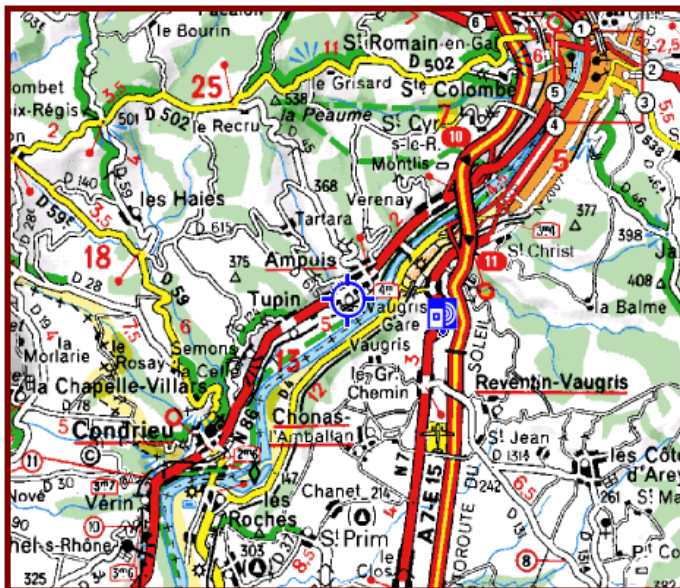
- D'une équipe de cadres direction et fonctionnels,
- Des équipes éducatives, administratives et services généraux et soignants.

Vous pouvez contacter :

- La Directrice : Mme Marie Noëlle KRICHI-FUMEY
- Le Médecin psychiatre : Mme le Docteur Nicole TANNÉ
- Le Chef de Service Educatif : Mr Keller YAHIAOUI
- La Coordinatrice de l'accueil temporaire : Mme Béatrice DAMIZET
- Le cadre administratif : Mlle Karine BAUDRAND
- Les psychologues : Mme SCHRECK et Mr ONGARO
- L'assistante sociale : Mme Patricia MENARD

□ Le Dossier Administratif

Les candidats à l'admission (âgés de 20 ans et plus) en accueil durable ou en accueil temporaire devront bénéficier d'une notification de la CDAPH pour une orientation en foyer de vie, foyer occupationnel. Les dossiers de demande d'admission seront adressés à la Directrice.



□ La philosophie de prise en charge

Le foyer occupationnel le REYNARD prend potentiellement en compte l'ensemble des besoins et des souhaits de chacun, vise à son épanouissement en étant particulièrement attentif à la souffrance physique et psychique.

Le REYNARD permet aux personnes handicapées de vivre au mieux en leur proposant des activités éducatives et des soins de différentes natures. Un projet personnalisé est proposé à chaque résident et l'interpelle quand à ses choix.

L'action des équipes repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des personnes accueillies sur la mise à leur disposition de prestations, avec l'objectif de répondre de façon adaptée aux besoins de chacun. Cette action s'inscrit également dans un travail en partenariat avec les hôpitaux spécialisés et plus généralement avec les établissements du secteur.

L'accueil temporaire permet de nouvelles modalités d'accompagnement dans les projets de vie de la personne handicapée et dans une réponse possible d'aide aux aidants.

MODALITES D'ACCES

Transport en commun :

Ligne 101 Lyon-Vienne ; Ligne 214 Vienne-Condrieu ; Ligne 179 Vénissieux-Ampuis.

Par la route :

De Lyon : Sortie n°10 Condrieu-Ampuis de l'autoroute A7.

Du Sud : Sortie n° 32 Chanas et prendre la RN86 en direction du Rhône. L'accueil et les bureaux sont situés 2, rue de la Plaine.